



FRANCE 3 ALSACE

On ne marche plus

Le jeudi 5 avril, un débat sur le thème

« Télévision, radio, culture : Quels modèles pour demain ? »

était organisé par « La République en Marche », à l'auditorium de France 3 Alsace.

Une captation et une diffusion (Facebook live) de ce débat étaient prévues. Pour cela, une caméra était installée et 4 techniciens de France 3 Alsace planifiés sur cette opération : OPS, OPV, Vidéo et électro. En tout, 7 demi-journée de travail.

Mais Ô surprise !

Ce débat ne devait pas être diffusé sur la page Facebook de France 3 Alsace mais... sur celle de « La République en Marche ». L'antenne régionale, elle, ne diffusait ce débat filmé par elle ni sur le web, ni sur Facebook, ni sur son antenne TV...

En résumé : un local, du matériel et du personnel de France3 mis à la disposition d'un parti politique pour sa propre communication.

Alertée par une élue en CCE, la présidente de France Télévision a semblée tomber des nues en apprenant l'affaire. Et visiblement n'a guère apprécié.

Du coup, si le débat a bien eu lieu, la caméra a été remballée et le Facebook Live LREM annulé in extremis.

Une histoire bien embarrassante et un curieux mélange des genres qui interroge sur l'idée que se fait la direction régionale de l'indépendance du service public.

On n'ose imaginer la réaction des autres partis politiques, des autres parlementaires et de nos téléspectateurs... s'ils avaient vent de cette histoire.

Quant aux salariés de France3 Alsace, ils sont ravis d'apprendre que les moyens dont on les prive chaque jour sont utilisés pour faire la cour au parti politique au pouvoir.

50 ans après, on ne va quand même pas remettre ça...



Extrait questions DP Antenne Alsace, 12 avril 2018

1) FTV, Charte des Antennes

Le jeudi 5 avril, un débat sur le thème « Télévision, radio, culture : Quels modèles pour demain ? » a eu lieu à l'auditorium. 4 techniciens de France 3 Alsace ont été planifiés sur cette opération : OPS, OPV, Vidéo et électro. En tout, 7 demi-journée de travail.

- a) S'agissait-il d'un débat public ?
- b) Qui est à l'initiative de ce débat ? FTV, une Association, un groupe politique... ?
- c) Pourquoi n'y a-t-il pas eu de communication auprès des salariés de l'antenne ?
- d) Est-il normal que FTV ait mis à disposition de « La République En Marche » des moyens internes de France 3 Alsace ?
- e) S'agissait-il d'une prestation commerciale ?
- f) Pourquoi le Facebook Live initialement prévu a-t-il été annulé en dernière minutes ?
- g) La direction peut-elle donner des explications aux salariés qui ont été planifiés tardivement sur cette opération ?

France 3 Alsace a mis à disposition l'auditorium, pour un débat public ouvert à l'ensemble des citoyens, organisé par l'Assemblée Nationale. Cette rencontre publique s'inscrit dans le cadre du projet de réforme de l'audiovisuel public. France 3 Alsace avait prévu de filmer le débat sans pour autant vouloir retransmettre en direct la soirée sur le site France 3 Grand Est ou en live Facebook. Une demande a été formulée par les organisateurs de pouvoir reprendre ces images sur leur pages officielles ; devant les inquiétudes exprimées, ils ont renoncé au live Facebook.

L'information sur ce débat public a été communiquée lors du CE du 21 mars 2018. Cette activité a bien été planifiée et saisie dans les plannings d'activité des salariés selon les modalités habituelles.

Strasbourg, le 26 avril 2018